



VILLE DE FONTOY

COMMUNE DE FONTOY, LOCATION DE LA CHASSE COMMUNALE PAR APPEL D'OFFRES LOT N° 2

La commune de FONTOY met en location par le biais d'un appel d'offres, le lot communal n° 2.

Le bail débutera le 2 février 2022 jusqu'au 1^{er} février 2024.

Lot 2 : A droite de l'A 30 sens METZ / LONGWY, sans la Hutie

Surface : 587 ha 42 a 02 ca
Dont : 354 ha 85 a 36 ca de forêts
: 232 ha 56 a 66 ca de plaines

Mise à prix minimum : 2000 €

Chaque candidat doit déposer un dossier de candidature prévu à l'article 7 du Cahier des Charges, auquel il est joint, sous plis achetés, l'offre pour le lot n° 2.

Seuls sont admis à participer à l'appel d'offres, les candidats qui, ayant satisfait aux conditions des articles 7 – 8 et 9 du Cahier des Charges, auront été agréés par le Conseil Municipal après avis de la Commission Consultative Communale de Chasse.

Les dossiers seront rédigés en français.

Le délai de remise des offres est fixé au 26 janvier 2022 à 17 heures, date de réception en Mairie de FONTOY.

Le choix du locataire sera effectué à partir des conditions suivantes :

1) Qualité, moyens et connaissances techniques attachés à la chasse (65 points)

- son expérience de la chasse 15 points
- la preuve d'une équipe suffisante de chasseurs et de traqueurs avec chiens (moyens humains), y compris le nombre de piègeurs 15 points
- le mode de chasse pratiqué 10 points
- le plan de gestion, en particulier celui du grand gibier (sangliers, cervidés) avec précision 10 points
- les références cynégétiques 5 points
- sa proximité géographique avec le lot objet du présent appel d'offres 5 points
- sa connaissance du territoire de chasse, objet de la consultation 5 points

2) Loyer (35 points)

- Le Loyer proposé ne peut être inférieur à 2 000 € par an. Les candidats sont invités, s'ils le souhaitent, à proposer un loyer plus élevé afin d'obtenir la meilleure note lors de la notation des offres.

Le lot sera attribué au profit du soumissionnaire dont la candidature a été validée par Monsieur le Maire et dont le dossier technique est classé premier.

Fait à FONTOY, le



Le Maire